

15 November 2019

1/1

La définition européenne de la PME, c'est celle qui existe depuis 2003 et qui est maintenant utilisée dans la plupart des mécanismes de support public en Wallonie, en Belgique et en Europe pour déterminer si une entreprise est éligible ou non à certaines aides.

Cette définition établit notamment les seuils entre micro, petites et moyennes entreprises en termes d'emploi et de données financières (chiffre d'affaires, total bilan). Elle précise également tenir compte des liens (en termes d'actionariat) avec d'autres entreprises.

Vous voulez savoir si vous êtes une PME. C'est simple, faites le test: <http://testpme.wallonie.be/>.

Après 15 ans, la Commission européenne cherche à savoir si sa définition tient toujours la route ... et la fera évoluer si elle se rend compte que ce n'est plus le cas.

Des avis de PME sont donc recherchés.

Comment faire? Complétez le questionnaire suivant avant le 12 mars prochain en y indiquant pour terminer la référence de votre partenaire EEN wallon:

Brabant wallon - CapInnove - **BE00116**

Hainaut - Hainaut Développement - **BE00009**

Liège - SPI - **BE00492**

Luxembourg - CCI Luxembourg belge - **BE00177**

Namur - BEP - **BE00087**

**Lien vers le questionnaire:** [https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/targeted\\_sme\\_definition](https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/targeted_sme_definition)

